

LES BONS COUPS À ADOPTER EN DÉVELOPPEMENT DURABLE POUR LES GARDERIES

ACHETER DE MANIÈRE RESPONSABLE

- Adopter une politique d'achat responsable pour favoriser l'achat de produits locaux et durables, par exemple des jouets usagés ou fabriqués au Québec.
- Prioriser les aliments biologiques et locaux dans l'alimentation des tout-petits.
- Sensibiliser les fournisseurs à la réduction des emballages.
- Évaluer la possibilité de faire des achats groupés avec des entreprises de votre secteur.
- S'informer sur la possibilité d'avoir un fermier de famille associé à la garderie.
- S'informer sur l'accréditation Petits ambassadeurs qui est offerte par les Tables de concertation bioalimentaire du Québec.

CONSOMMER MOINS D'ÉNERGIE

- Faire appel à un expert pour la réalisation d'une analyse de votre consommation énergétique et se renseigner sur des pistes de solutions alternatives.
- Installer des thermostats électroniques et les programmer pour diminuer la température en dehors des heures d'ouverture.
- S'informer sur les nouvelles technologies pour optimiser votre chauffe-eau, consultez le site de *Transition énergétique Québec*.
- Opter pour des appareils éco-efficents (exemple : *Energy Star*).
- Remplacer vos ampoules pour des modèles plus performants au niveau énergétique, par exemple des ampoules à DEL.
- Limiter l'usage de la climatisation en utilisant des solutions alternatives comme des protections solaires, des toiles et l'ouverture des fenêtres.

GÉRER EFFICACEMENT VOS MATIÈRES RÉSIDUELLES

- Faire appel à un expert pour la réalisation d'un bilan des matières résiduelles générées par votre organisation et élaborer un plan d'action en ce sens.
- Adopter la hiérarchie des 4RV (repenser le besoin, réduire, réutiliser, recycler et valoriser).
- Installer des aires de tri présentant un affichage clair pour favoriser une bonne gestion des matières.
- Si votre municipalité n'offre pas le service de collecte du compost, installer des bacs à compost.
- Obtenir l'attestation *ICI on recycle +*.
- Remplacer les articles jetables par des alternatives réutilisables, comme des débarbouillettes et des piles rechargeables. Dans le cas où ils sont inévitables, s'informer sur les voies de récupération qu'offrent certaines entreprises privées comme les boîtes Terracycle.
- Acheter le savon à main et le savon à vaisselle en vrac.
- Utiliser des matériaux recyclés pour les activités de bricolage comme les rouleaux de papier de toilette, boîtes cartons, contenants de plastique, etc.

ÉCONOMISER L'EAU

- Installer des dispositifs de réduction de débit d'eau lors de rénovations (exemples : toilettes, robinets.)
- Utiliser des produits nettoyants écologiques et sans phosphate.
- Installer un baril récupérateur d'eau de pluie et utiliser cette eau pour l'arrosage des plantes et des aménagements paysagers.
- Sensibiliser les employés et les enfants au caractère épuisable de l'eau et à l'importance d'avoir une consommation responsable.
- Interdire les bouteilles d'eau à usage unique en encourageant l'utilisation des bouteilles réutilisables.
- Installer une distributrice d'eau avec des verres lavables.



DIMINUER VOS ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE (GES)

- Faire appel à un expert pour réaliser votre bilan carbone et élaborer un plan de réduction et de compensation des GES.
- Installer des bornes de recharge pour les voitures électriques.
- Favoriser le transport actif ou collectif en installant des supports à vélos et en incitant au covoiturage.
- Compenser les GES quand il y a des sorties et favoriser le transport collectif lorsque disponible.
- Proposer un menu principalement végétarien.
- Avoir un jardin éducatif.

AMÉLIORER LE BIEN-ÊTRE AU TRAVAIL, LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ

- S'assurer d'être équipé d'un système de circulation de l'air de qualité et fournir des équipements de protection individuelle pour la santé de vos employés.
- Rendre accessibles un défibrillateur et une trousse de premiers soins.
- Assurer en tout temps la présence d'une personne formée en secourisme, tel qu'exigé par la CNESST.
- Évaluer l'ergonomie des différents postes de travail et mettre en place les recommandations.
- Discuter avec vos employés ou collègues de vos pratiques en développement durable afin de les sensibiliser.
- Respecter le droit à la déconnexion de vos employés ou collègues.

AUGMENTER LA SATISFACTION DE VOTRE CLIENTÈLE ET VOTRE IMPLICATION DANS LE MILIEU

- Communiquer vos bons coups en développement durable.
- S'assurer que l'accès physique et les services sont adaptés à la clientèle à mobilité réduite.
- Organiser des événements écoresponsables et en faire la promotion.
- Commanditer des événements culturels ou sportifs.
- S'impliquer dans des causes.
- Développer des partenariats avec des entreprises, artistes et artisans locaux (exemples : produits en consigne, œuvres d'artistes locaux).
- Mettre en place des activités intergénérationnelles.
- Profiter du Jour de la Terre ou de la Journée de l'Arbre pour organiser des activités thématiques sur l'environnement.

NOTES

Pour obtenir des informations supplémentaires,
n'hésitez pas à communiquer avec la SADC ou le CAE
de votre région.

sadc-cae.ca